

Question d'Europe

n°185

15 novembre 2010

La zone euro à l'automne 2010 : les politiques économiques sur le fil du rasoir ?

de **Alain Fabre**Économiste, Conseil financier
d'entreprises

RÉSUMÉ A l'automne 2010, les 27 États de l'Union européenne sont parvenus à renouer avec la croissance, certes timide et fragile, après avoir réussi à maîtriser des secousses financières et monétaires d'une rare violence. Dans le même temps, tous les gouvernements ont opté pour des politiques économiques centrées sur une réduction ample et rapide des déficits, fortement accrus sous l'effet de la crise. Les situations nationales sont très contrastées. L'Allemagne enregistre des performances élevées sur le plan économique et financier alors que ses voisins sont confrontés à des situations de croissance réduite et d'endettement de grande ampleur. Mais le plus important est que la crise a fourni la preuve que l'Europe était capable, même au prix d'accouchements douloureux, de construire des réponses crédibles à partir de solutions communautaires et solidaires. La zone euro ne trouvera de solution véritablement pérenne à la crise des déficits et à la nécessité de construire une stratégie de croissance durable et vigoureuse qu'à condition d'avancer résolument dans la mise en place d'un cadre authentiquement européen dans le pilotage des politiques budgétaires nationales. Les conceptions divergentes entre États ne doivent pas dissuader d'entreprendre cet exercice difficile qui n'aboutira que par un processus progressif et continu. Tout dépendra de la capacité des « grands » États dont le rôle est si important pour l'ensemble de l'édifice européen, à s'accorder sur une doctrine budgétaire commune. Comme vient de le montrer le sommet de Deauville du 18 octobre, la capacité de la France et de l'Allemagne à définir une doctrine conjointe est la condition nécessaire à l'avancement de l'Europe sur une stratégie budgétaire.

INTRODUCTION Après les tensions de la zone euro au 1^{er} semestre 2010, les 27 États membres de l'Union européenne semblent avoir réussi à sortir de la tempête déclenchée par les craintes des marchés concernant certains États du sud de la zone euro (Grèce, Espagne, Portugal). La croissance se raffermi progressivement. Dans le même temps, la plupart des États, y compris hors zone euro comme le Royaume-Uni, ont annoncé des politiques de réduction des déficits publics d'une ampleur inédite.

D'une certaine manière, les pays de la zone euro, tout en constatant des situations fragiles et contrastées, poursuivant des politiques économiques jugées inégalement crédibles par les marchés, confrontés à la nécessité de trouver un chemin étroit entre l'assainissement financier et l'impératif de ne pas affecter le raffermissement progressif de la croissance, se trouvent dans une situation financière ex post moins lourde que les États-Unis ou le Royaume-Uni dont les niveaux de

déficits et de dette publique dépassent largement ceux des pays de l'Union monétaire (UEM).

La création en mai dernier d'un Fonds de stabilisation a dissipé les incertitudes financières sur la défaillance possible des États les plus fragiles et peut être considérée comme une étape réussie de la construction d'une solidarité financière entre les États. Il reste à poursuivre ce processus en avançant dans l'élaboration de procédures communautaires d'encadrement des politiques budgétaires. Il s'agira bien sûr d'un processus laborieux, les États, notamment les plus grands, demeurant sourcilleux sur un des attributs importants de leur souveraineté. Mais on peut compter, sur la capacité du couple franco-allemand à faire émerger une vision commune, comme il est parvenu à le faire pendant la tempête financière du printemps à partir de conceptions initiales assez divergentes et qu'il entend jouer dans la construction d'une stratégie budgétaire communautaire.

C'est finalement l'image d'une Europe sur le fil du rasoir

La zone euro à l'automne 2010 : les politiques économiques sur le fil du rasoir ?

qui apparaît comme l'impression dominante à l'automne 2010. La situation de croissance molle que connaissent la plupart des économies européennes place à court terme, les gouvernements devant des dilemmes importants dans la mise en place d'un sentier crédible de sortie de crise. Les compromis et les innovations qui peuvent en résulter ouvrent peut-être la voie à des solutions plus pérennes. Les efforts en matière de convergence budgétaire doivent demeurer une priorité politique de premier plan dans les mois qui viennent.

1. UNE CROISSANCE EUROPÉENNE FRAGILE ET CONTRASTÉE QUI PLACE LES ÉTATS DEVANT DE DOULOUREUX DILEMMES À COURT TERME

Le mouvement de reprise semble indiscutablement amorcé en Europe, notamment en raison d'une activité internationale à nouveau soutenue (+4% en 2010-2011). La croissance est élevée dans les pays émergents qui, rétrospectivement, paraissent n'avoir enregistré qu'un violent coup de frein (+6,1% en 2008, +2,5% en 2009) alors que les Occidentaux subissaient une récession d'une ampleur inconnue depuis les années 1930. L'activité s'inscrit sur un rythme très vif pour les économies émergentes et en développement, avec des taux de progression d'activité en 2010 à des rythmes de 9% au Brésil, de 8,6% en Inde et de 11,9% au premier trimestre en rythme annuel en Chine où le risque est plutôt de devoir gérer une situation de surchauffe.

Aux États-Unis, la reprise demeure assez chaotique, en raison notamment du non-redémarrage du secteur immobilier. Confrontée à une situation financière très délicate (déficit à -10,7% du PIB et dette publique de 93% du PIB), l'Administration américaine dispose de marges de manœuvre extrêmement limitées alors que le chômage (9,7%) freine la reprise de la consommation. Dans

ces conditions, les dernières prévisions publiées par le FMI [1] se traduisent par une reprise moins vive que celle précédemment estimée. L'économie américaine progresserait de 2,7% en 2010 et de 2,2% en 2011.

Aussi les marchés qui semblent avoir initialement escompté un différentiel important de croissance favorable aux États-Unis avec l'Europe et fait baisser l'euro jusqu'à 1,20 \$, paraissent désormais considérer que la reprise américaine est moins vive que prévue, ce qui conduit le dollar à faiblir contre l'euro qui oscille autour de 1,40 \$ depuis début octobre.

Le repli de l'euro face au dollar combiné à la vigueur de l'activité dans les pays émergents a joué un rôle indiscutablement positif dans la reprise de l'activité en Europe au cours du premier semestre 2010. Ce facteur de stimulation devrait donc s'estomper dorénavant si le mouvement d'appréciation de l'euro se poursuit. Pour autant, la zone euro a bien renoué certes de manière fragile ou timide avec la croissance. Des pays comme la France ou l'Allemagne devraient retrouver en 2012 quasiment leur niveau de PIB d'avant crise. La zone euro qui avait connu une contraction de l'activité de 4,1% en 2009 enregistrerait une progression de 1% en 2010 et de 1,3% en 2011.

La situation demeure très contrastée entre l'Allemagne et ses principaux partenaires. Les entreprises allemandes ont tiré un parti très avantageux de la forte reprise asiatique, de leur spécialisation industrielle adaptée à la demande mondiale et de la phase de dépréciation de l'euro. Aussi après une contraction de son activité de 4,7% en 2009, l'Allemagne devrait enregistrer une croissance de 3,3% en 2010, soit le double de celui de la zone euro ou de la France (+1,6%), le triple de celui de l'Italie (+1%). En 2011, l'écart devrait se resserrer mais demeurer non négligeable (+2% en Allemagne, +1,5% en zone euro, +1,6% en France, +0,7% en Espagne, +1% en Italie).

Tableau 1 : Dette publique en pourcentage du PIB

	2007	2010		2007	2010
Allemagne	65	77	Irlande	25	77
France	64	84	Grèce	96	128
Espagne	36	65	Royaume-Uni	44	78
Italie	103	119	États-Unis	62	93
Portugal	64	86	Japon	188	227

1. 6 octobre 2010 Source : FMI, WEO, avril 2010 et Eurostat, printemps 2010

Si la croissance européenne s'avère faible, assortie de taux de chômage élevés, c'est qu'outre les problèmes de structure (recherche, investissement,..), elle est confrontée à la brusque montée des déficits et des endettements publics. Dans ces conditions, les politiques économiques se retrouvent non seulement dépourvues de marges de manœuvre mais contraintes de réaliser des ajustements considérables sauf à hypothéquer gravement les perspectives d'activité à moyen terme. Depuis les travaux de Carmen Reinhart et Kenneth Rogoff [2], on estime que le potentiel de croissance est fortement réduit dès lors que la dette publique en pourcentage du PIB franchit le seuil de 90%, ce qui peut conduire à des situations cumulatives défavorables. Les États-Unis seront sur des niveaux de cet ordre au cours de la période 2010-2011 et l'Europe qui

oscille en moyenne autour de 80%, devrait atteindre 90% de dette sur PIB en 2012-2013.

D'où la nécessité de mettre en place dans l'ensemble des pays occidentaux, des politiques économiques centrées sur une réduction vigoureuse des déficits et la stabilisation à moyen terme de la dette publique en pourcentage du PIB (cf. tableau 2). Les pays de la zone euro ne sont pas dans la situation la plus contraignante. Ainsi, selon les simulations effectuées au printemps par l'OCDE [3], pour parvenir à stabiliser la dette publique en pourcentage du PIB à l'horizon 2025, les États-Unis devraient réaliser un ajustement de l'ordre de 10% du PIB.

Sur le même horizon, le Royaume-Uni devrait engager un programme pluriannuel de réduction de déficit légèrement inférieur à celui des États-Unis mais sensiblement supérieur à celui de la zone euro.

Tableau 2 : Effort requis pour stabiliser le ratio dette/PIB à l'horizon

En % du PIB	Solde Financier adm. Publiques 2010	Solde structurel 2010 (1)	Solde structurel nécessaire à la stabilisation du ratio dette / PIB en 2025 (2)	Effort nécessaire (2)-(1)
États-Unis	-10,7	-7,1	2,6	9,7
Japon	-7,6	-5,0	3,6	8,6
Royaume-Uni	-11,5	-5,7	3,1	8,8
Allemagne	-5,4	-1,2	1,2	2,4
France	-7,8	-3,2	1,7	4,9
Italie	-5,2	1,8	3,2	1,4
Espagne	-9,4	-5,2	0,6	5,8

Source : Perspectives économiques de l'OCDE, Mai 2010

La zone euro est en effet placée devant un ajustement sensiblement moins lourd. Un pays aussi fragilisé par la crise que l'Espagne devrait réaliser un effort égal à près de 6% du PIB, ce qui reste considérable, mais non hors de portée. Il convient de rappeler que le secteur public espagnol dégagait un excédent de 2 points de PIB avant la crise et supporte un endettement inférieur de 20 points de PIB à la moyenne européenne. L'Espagne est surtout affectée par le poids de l'endettement privé. En France, l'effort nécessaire est estimé à 5% de PIB, ce qui représente environ 100 milliards €. L'Allemagne, en raison d'une situation financière bien maîtrisée avant la crise, reste placée devant un assainissement à réaliser moins important (2,4% de PIB). Avec un excédent

structurel (+1,2% de PIB), l'Italie se présente en apparence dans la position la moins défavorable en matière d'effort à consentir, mais sa dette est supérieure de 20 points à celle de l'Allemagne. À près de 120 % du PIB, l'assainissement devrait exiger des efforts importants sur une période plus longue pour amorcer un repli de sa dette vers la moyenne européenne.

2. UNE GÉNÉRALISATION DES POLITIQUES DE RÉDUCTION DES DÉFICITS SUR FOND DE CROISSANCE RÉDUITE

D'une manière générale, les gouvernements européens ont fixé un cap consistant à revenir à des déficits de

2. Carmen Reinhart & Kenneth Rogoff, *This time is different*, Princeton, 2009

3. *Perspectives économiques de l'OCDE, mai 2010*

La zone euro à l'automne 2010 : les politiques économiques sur le fil du rasoir ?

3% du PIB à un horizon de 2 à 3 ans.

L'Allemagne est dans une position assez favorable pour y parvenir en raison à la fois d'un taux de croissance respectable et de la bonne maîtrise de ses comptes publics avant, pendant et en sortie de crise. Son déficit, qui n'a pas dépassé 3,3% du PIB en 2009, devrait atteindre 4,5% en 2010, ce qui demeure très modéré par rapport à l'ensemble du monde occidental et à l'Union européenne. L'Allemagne devrait finalement parvenir à limiter son déficit 2010 à 60 milliards € contre 80 initialement escomptés. Le cap fixé par le gouvernement allemand devrait ainsi permettre de renouer avec un déficit égal à 3% du PIB dès 2012 (- 4% en 2011, - 2% en 2013, - 1,5% en 2014). On rappelle que, conformément aux règles constitutionnelles, le déficit allemand ne pourra pas excéder 0,35% de PIB à partir de 2016. La dette publique en pourcentage du PIB continuera de progresser mais à un rythme modéré et maîtrisé (79% en 2010, 80% en 2011). La crédibilité de la stratégie économique et financière de l'Allemagne la conduit à enregistrer des taux sur ses emprunts d'État, les plus bas du monde occidental (2,2%).

Confrontés à des taux de croissance plus faibles et des situations financières plus vulnérables, les partenaires européens de l'Allemagne sont placés devant une tâche particulièrement délicate. Dans le sillage général des politiques européennes, le projet de budget français se veut « historique » selon la formule du ministre français du Budget, François Baroin. En 2011, le niveau de réduction du déficit public atteindra un peu moins de 2 points de PIB, revenant de 7,7% en 2010 à 6% en 2011. Sans être aussi vigoureuse qu'en Allemagne, la croissance française s'inscrit à un niveau correct (+0,7% au 2ème trimestre), ce qui conduit le gouvernement français à estimer crédible un retour à 3% du déficit en 2013 et 2% en 2014. Dans ce scénario, la dette publique en pourcentage de PIB progresserait modérément en 2011 et 2012 (86,2%, 87,4%) avant d'amorcer un mouvement de repli en 2013 et 2014 (86,8%, 85,3%).

Dans les autres pays de la zone euro, les efforts sont plus importants qu'en France. En Espagne, les dépenses publiques vont baisser de 8% en 2011 (- 5% pour le salaire des fonctionnaires) pour parvenir à un déficit égal à 6% du PIB contre 9,3% en 2010. Comme la France, l'Espagne vise un objectif de déficit par rapport au PIB de 3% en 2013.

L'Italie, qui a enregistré un déficit égal à 5% du PIB en 2010 et n'avait pas en raison du poids de sa dette mis en place de plan de relance en 2008-2009, a, en revanche, arrêté un plan de rigueur de 25 milliards € en juillet dernier. Comme ses partenaires, le gouvernement italien vise un objectif de retour rapide de son déficit à 3% du PIB. Cet objectif serait atteint en 2012 après 3,9% en 2011. Même en dehors de la zone euro, les gouvernements européens engagent des programmes d'assainissement financier extrêmement vigoureux. Le nouveau gouvernement britannique de David Cameron vient de présenter le budget le plus rigoureux de l'Union européenne. Ainsi est-il prévu de passer d'un déficit égal à 11% du PIB en 2010 à 1,1% en 2016, ce qui signifie une réduction des dépenses de l'État de 99 milliards £ sur 6 ans : la plupart des ministères vont réduire leurs dépenses de 25%. Sur la même période, les recettes devront progresser de 29 milliards £.

3. UNE SITUATION TENDUE DANS LA PLUPART DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE

Dans un contexte d'une rigueur financière aussi importante, la plupart des gouvernements européens se heurtent déjà, ou risquent de se heurter, à des situations intérieures crispées en raison de la sensibilité des opinions publiques aux efforts requis, qu'il s'agisse d'assainissement financier ou de réformes de structure (retraites, marché du travail).

On peut faire état des risques de tensions au sein des pays de l'Union en observant l'évolution probable des taux de chômage. A l'exception de l'Allemagne qui enregistre à la faveur d'une activité jusqu'ici très soutenue, une baisse de son taux de chômage (6,7%), les pays européens subissent des taux de chômage de l'ordre de 10% [4]: 8,3% en Italie, 10% en France, 10,6% au Portugal (9, 6% dans l'Union européenne, et 10,1% dans la zone euro).

Ceux des États qui subissent encore les effets de l'éclatement des bulles bancaires et immobilières connaissent des situations bien plus dégradées que ceux de leurs voisins où la crise financière concerne surtout le secteur public. La situation en Espagne est très médiocre avec un taux de chômage de 20,8%.

En Irlande, où le secteur bancaire continue de faire face à des risques considérables, le déficit public a atteint

4. http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-29102010-AP/FR/3-29102010-AP-FR.PDF

32% du PIB selon les indications récemment communiquées par le gouvernement. Dans ce pays, qui est le seul de l'Union à continuer à enregistrer une contraction de son activité (- 3% en 2009, - 2,7% en 2010, - 1,1% en 2011), le taux de chômage atteint 14.1%.

Enfin, d'une manière générale, sur le plan social et politique, les gouvernements doivent affronter la fébrilité ou le mécontentement des opinions publiques qui comprennent difficilement que le poids de la crise financière finisse par leur être transféré, même si le lien entre les séquences des faits ne se pose pas en termes aussi directs.

4. UNE RÉUSSITE DANS LA MAÎTRISE DE LA CRISE FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE QUI DEVRAIT CONSTITUER UN LEVIER POUR LA RÉNOVATION DES POLITIQUES BUDGÉTAIRES EUROPÉENNES.

L'Europe peut se prévaloir d'un succès indiscutable dans la résolution de la crise bancaire en 2008-2009 et de celle de l'euro en 2010. Le sang froid et le sens du réel de la Banque centrale européenne ont permis de stabiliser les marchés. Le déploiement par la BCE de techniques non conventionnelles lors de la crise de fin 2008-début 2009 a permis l'alimentation des marchés en liquidités dans une situation généralisée de défiance interbancaire.

Pendant la crise de l'euro de mai 2010, la BCE est parvenue à rassurer les marchés sur les risques souverains de la zone euro en acceptant des titres publics dans ses opérations. Les opérations réalisées par la BCE sont finalement demeurées modestes (0,5% de PIB) si l'on compare la situation aux efforts que la Banque d'Angleterre a dû consentir (14% de PIB). Les gouvernements ont su ne pas rester prisonniers, pour résoudre la crise grecque, de l'interdiction de renflouement (« *no bail-out* ») des États instituée par le Pacte de Stabilité et de Croissance. L'Europe a su faire preuve d'imagination, de solidarité et de crédibilité. La guerre de l'Euro a eu lieu et l'Europe l'a gagnée !

Le Fonds de stabilisation financière mis en place le 7 juin dernier et réunissant les 16 membres de la zone euro, a convaincu de la solidité de l'Union monétaire constituée par les États la composant. Les trois principales agences de notation (S&P, Moody's et Fitch Ratings) ont attribué fin septembre au Fonds la meilleure notation (AAA). Le système bancaire européen a recouvré sa crédibilité avec des

règles « *Bâle 3* » qui permettront de renforcer ses fonds propres sur une période plus appropriée. La crise a ainsi permis de montrer la valeur d'une réponse communautaire comme l'a récemment souligné Renaud Dehousse [5]. Dans ces conditions, la réussite dans la résolution de la crise financière doit constituer le levain pour faire lever la pâte d'une évolution budgétaire d'ampleur.

Les Européens, quelle que soit leur analyse de la situation à l'aune de leur culture politique, ont pu mesurer combien laisser le Pacte de stabilité et de croissance en l'état pourrait s'avérer dangereux. La crise a fini de les convaincre, y compris les Allemands, qu'elle n'aurait pas eu cette ampleur sans les défaillances du Pacte qui porte une part de responsabilité non négligeable dans la divergence des politiques budgétaires depuis une dizaine d'années parce que reposant exclusivement sur des décisions nationales et dépourvu de contrainte véritable. La pédagogie de la crise a opéré : la question ne peut plus être éludée.

La capacité des Européens à définir une conception et des procédures communes en matière de pilotage des politiques budgétaires nationales, constitue désormais la priorité de la phase actuelle. Les questions relatives au « *fédéralisme* » budgétaire, au rôle dévolu à l'Eurogroupe lequel réunit les ministres des Finances de la zone euro, vont devoir être traitées à partir des sensibilités assez différentes des États.

Les institutions communautaires ont lancé des initiatives importantes et innovantes. Les propositions faites par la Commission en septembre et octobre élargissant son rôle dans la surveillance macro-économique des États et l'application d'éventuelles sanctions de caractère « *automatique* », ont soulevé de vives protestations, à commencer par celles de la France. Le Groupe de travail [6] piloté par Herman Van Rompuy œuvre également activement sur le sujet, cherchant à faire émerger un point d'équilibre entre la Commission et les grands États alors que ceux-ci n'entendent pas abandonner aux institutions communautaires la charge de définir in fine une doctrine et souhaitent conserver la maîtrise du process, sur des domaines aussi essentiels.

Peut-être aussi qu'au-delà d'une opposition « *apparente* » entre la Commission et les États, la crise a aussi renforcé la nécessité, d'accroître le poids du politique dans le processus européen et de parvenir à une synthèse doctrinale avec « *l'expertise* ».

5. Renaud Dehousse La méthode communautaire à l'épreuve de la crise, in CEPII L'économie mondiale en 2011, La Découverte, Collection Repères, Septembre 2010

6. http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/ec/117236.pdf

5. LE MOTEUR FRANCO-ALLEMAND CLÉ DE LA RÉUSSITE DES RÉFORMES NÉCESSAIRES

Si l'Europe peut en définitive se féliciter d'être parvenue à maîtriser une crise bancaire et financière, puis monétaire probablement la plus grave depuis la signature du Traité de Rome en 1957, elle le doit à la capacité des États, notamment la France et l'Allemagne à trouver des compromis dynamiques à partir de conceptions a priori incompatibles. L'ampleur des risques a finalement eu raison des divergences de part et d'autre du Rhin.

Dans ces conditions, il importe surtout de créer une « dynamique » qui s'inscrive dans un processus continu. On n'imagine pas, dans les circonstances actuelles, de « grand soir » de la convergence des politiques budgétaires. Ce processus qui ne peut que se développer par une succession d'avancées partielles, repose au fond, sur deux conditions.

La première est de créer un accord entre « grands » États. Si l'Europe demeure vulnérable, notamment aux yeux des marchés, cela tient pour beaucoup à la situation financière des grands États, prise de manière isolée et cumulée. C'est de la capacité à forger un accord ou au moins une doctrine commune, entre l'Allemagne, la France mais aussi les autres grands États de la zone euro que les malentendus entre l'Europe et les marchés disparaîtront entièrement.

La seconde concerne le rôle du couple franco-allemand, décisif dans ce type d'évolution. La position commune élaborée entre Angela Merkel et Nicolas Sarkozy en marge du Sommet de Deauville, les 18 et 19 octobre, constitue une pierre d'angle à partir de laquelle les Vingt Sept poursuivent le processus de réforme du pilotage des politiques budgétaires à partir des travaux du Groupe de travail dirigé par Herman Van Rompuy.

Pour le couple franco-allemand tel que cela a été exprimé à Deauville, la solidarité financière des États serait renforcée et comporterait désormais « un mécanisme permanent et robuste pour assurer un traitement ordonné des crises » ainsi que « les arrangements nécessaires » permettant aux « États membres de prendre les mesures coordonnées appropriées pour préserver la stabilité financière de la zone euro » ce qui signifierait de facto l'abandon de l'interdiction de renflouement figurant dans le Pacte de stabilité et de croissance de 1997. Les deux gouvernements ont également abouti à

un compromis sur la manière d'appliquer des sanctions dont le caractère automatique serait assoupli et n'interviendrait qu'à un stade ultime. Dans le même esprit, la France a rapproché sa position de l'idée allemande visant à priver in fine, un État de ses droits de vote. Point essentiel des discussions franco-allemandes, le pilotage des politiques économiques devrait ne pas se limiter à la gestion du déficit en pourcentage du PIB (3% dans le Traité) et prendre en compte le niveau de la dette publique rapportée au PIB (60% dans le Traité).

Réunis à Bruxelles les 28 et 29 octobre [7], les Européens ont convergé sur davantage d'encadrement budgétaire des États à l'échelon communautaire, convergence doctrinale transcrite dans le rapport d'Herman Van Rompuy avec une coordination semestrielle des politiques nationales en amont des procédures parlementaires nationales. Mais sous l'impulsion franco-allemande, ils sont allés beaucoup plus loin. Ils ont finalement accepté malgré leurs réticences initiales de réviser le Traité de Lisbonne pour permettre la pérennisation du Fonds de stabilisation européen au-delà de 2013, sans quoi on rencontrerait un obstacle constitutionnel en Allemagne et on raviverait les craintes des marchés sur la solidarité financière des États.

En revanche les sanctions politiques souhaitées par l'Allemagne, soutenue par la France dans le cadre du compromis défini à Deauville, et notamment la suspension des droits de vote, ont rencontré une forte opposition d'un certain nombre d'États et de la Commission. Dans ces conditions, Herman Van Rompuy va poursuivre ses réflexions pour parvenir à faire converger les positions des Vingt-Sept lors du prochain Conseil européen au mois de décembre.

UNE SORTIE DE CRISE EN FORME DE RUSE DE LA RAISON ?

Comme pour d'autres, la crise comporte pour l'Europe son indémêlable mélange de dangers et d'opportunités selon les deux idéogrammes que le mot comporte en chinois. La pédagogie de la crise a produit ses effets : les Européens ont pu prendre conscience, Grecs comme Allemands, combien les comportements solitaires pouvaient s'avérer infiniment plus coûteux que les réponses solidaires. Ce diagnostic vaut aussi bien en aval qu'en amont.

7. http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/117509.pdf

En aval, la solidarité offre la puissance nécessaire pour contenir les tempêtes financières. En amont, elle offre les moyens d'une croissance plus stable, plus durable et plus élevée.

La pertinence des solutions communautaires s'avère d'autant plus juste dans une période de sortie de crise laborieuse et incertaine, tant le sentier du retour à une croissance crédible semble étroit. A l'exception de l'Allemagne, les pays européens paraissent durablement voués à endurer des taux de croissance réduits et des niveaux d'endettement publics considérables. L'indiscutable réussite dans la maîtrise des violentes secousses bancaires et monétaires des deux dernières années doit convaincre les États de la zone euro de ne pas se décourager face au lent travail d'accouchement

d'une doctrine commune à partir de conceptions et de performances économiques divergentes.

A la différence de bien des situations antérieures, les Européens doivent d'autant plus s'accrocher à cet objectif et fonder sur eux-mêmes une stratégie de croissance qui aille au-delà de la réduction des pressions conjoncturelles qu'il semble illusoire de compter sur la reprise rapide de l'économie américaine. Les États-Unis, centre du tremblement de terre financier de 2008, ploient sous une dette publique qui excède largement les standards européens et qui en réalité obère pour longtemps le retour à une croissance comparable à celle d'avant crise.

Sur le sentier étroit qu'il leur faut emprunter, les Européens sauront-ils reconnaître la voie du salut ?

Auteur : Alain Fabre

diplômé de l'institut d'études politiques de Paris, titulaire d'une maîtrise de sciences politiques et de droit des affaires et d'un DESS de droit bancaire et financier. Il a commencé sa carrière comme économiste à la Banque de France (1988-1991). Il a enseigné l'économie à l'Institut d'Etudes de Paris (1989-1992). Après avoir rejoint la Caisse des Dépôts et Consignations, sa carrière s'est poursuivie au sein de la Cie Financière Edmond de Rothschild (1992-1999). En 1999, il crée Victoria & Cie, société de conseil financier aux entreprises.

DERNIÈRES PUBLICATIONS DE LA FONDATION

Le Service Européen pour l'Action Extérieure : vers une diplomatie commune ?

Question d'Europe n°184 - 25/10/2010 - Christophe Hillion, Maxime Lefebvre

"L'euro n'existe pas politiquement, il faudra bien qu'une autorité politique parle de l'euro".

Entretien d'Europe n°51 - 08/11/2010 - Jean-Paul Betbèze

Élections législatives au Kosovo – Analyse à un mois du scrutin – 12/12/2010

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.